

ANNONCES ADMINISTRATIVES  
ET JUDICIAIRES

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### Projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la région de Cognac

Par arrêté du 28 septembre 2021, le président du PETR Ouest Charente-Pays du Cognac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la région de Cognac arrêté le 28 novembre 2019. Le SCoT de la région de Cognac couvre deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : la Communauté d'agglomération de Grand-Cognac et la Communauté de communes du Rouillacais. Le SCoT est un document de planification et de stratégie intercommunautaire. Son but est de définir des orientations générales de l'organisation et de l'évolution du territoire. Il permet de fixer les principes d'organisation de l'espace en matière d'habitat, d'économie, de transports, d'équipements, de services et d'environnement.

M. Philippe BERTHEZ a été désigné par le président du Tribunal administratif de Poitiers comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera du 20 octobre 2021 au 22 novembre 2021, pour une durée de 34 jours consécutifs.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public au siège de l'enquête au PETR Ouest Charente, au siège de la Communauté d'agglomération de Grand-Cognac, au siège de la Communauté de communes du Rouillacais et à la mairie de Châteauneuf-sur-Charente aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier sera également consultable : Sur le site Internet <http://cognac.proscot-eau.fr/>

Durant toute l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet au siège de l'enquête au PETR Ouest Charente, au siège de la Communauté d'agglomération de Grand-Cognac, au siège de la Communauté de communes du Rouillacais et à la mairie de Châteauneuf-sur-Charente, ou les adresser :

par écrit, à l'attention de M. le Commissaire-Enquêteur : 1, rue du Port, 16200 Jarnac ;  
par mail, à l'attention de M. le Commissaire-Enquêteur : [contact.petr@grand-cognac.fr](mailto:contact.petr@grand-cognac.fr).

Le commissaire-enquêteur recevra le public, sans rendez-vous et dans le respect des gestes barrières, aux dates et heures suivantes :

- le mercredi 20 octobre 2021 de 9 h à 12 h, au siège du PETR Ouest Charente ;
- le jeudi 21 octobre 2021 de 9 h à 12 h, au siège de la CC du Rouillacais ;
- le mercredi 27 octobre 2021 de 14 h à 17 h, au siège de la CA de Grand-Cognac ;
- le vendredi 29 octobre 2021 de 9 h à 12 h, à la mairie de Châteauneuf-sur-Charente ;
- le mercredi 3 novembre 2021 de 14 h à 17 h, au siège de la CA de Grand-Cognac ;
- le mercredi 17 novembre 2021 de 14 h à 17 h, au siège de la CC du Rouillacais ;
- le vendredi 19 novembre 2021 de 14 h à 17 h, au siège de la CA de Grand-Cognac ;
- le lundi 22 novembre 2021 de 14 h à 17 h, au siège du PETR Ouest Charente.

À l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur, qui déposera d'un délai de trente jours pour transmettre à M. le Président du PETR le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées. À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pendant un an au siège de l'enquête à l'adresse suivante : 1, rue du Port, 16200 Jarnac.

Le projet de SCoT est soumis à évaluation environnementale et peut être consulté sur le site Internet de l'autorité environnementale de la MRAE Nouvelle-Aquitaine, le site Internet du SCoT (<http://cognac.proscot-eau.fr/>) et dans le dossier d'enquête, aux lieux de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le schéma de cohérence territoriale éventuellement modifié pour tenir compte des différents avis est approuvé par délibération du PETR et devient exécutoire deux mois après sa transmission à M<sup>me</sup> la Préfète.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès de M<sup>me</sup> Sabine NOËL, responsable du projet de SCoT au siège du PETR Ouest Charente-Pays du Cognac au 06 48 53 04 92 ou par mail : [sabine.noel@grand-cognac.fr](mailto:sabine.noel@grand-cognac.fr)

Le président.



## MARCHÉS PUBLICS

7197138

Commune de Saint-Laurent-de-Cognac

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**Acheteur:** Commune de Saint-Laurent-de-Cognac, M. le Maire, 1, place de la Liberté, 16100 Saint-Laurent-de-Cognac.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

L'avis implique un marché public.

**Objet:** Marché de fourniture et livraison de repas en liaison chaude pour la restauration scolaire.

**Référence acheteur:** 2021-02.

**Type de marché:** Services.

**Procédure:** Procédure adaptée.

**Description:** Fourniture et livraison sur deux sites: Ecole primaire; école maternelle.

**Forme du marché:** Prestation divisée en lots: Non.

**Quantité/étendue:**

**Nombre prévisionnel de repas par année scolaire:** 7.700.

**Montant estimé pour la durée du marché:** 96.000 euros HT.

**Conditions relatives au contrat:**

**Cautionnement:** En raison de la nature du contrat, il n'y aura pas de retenue de garantie (article 4 du CCAP).

**Financement:** Financement propre: Paiement selon les règles de la comptabilité publique.

**Forme juridique:** Se référer à l'article 4.4.1 du RC.

**Conditions de participation:**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:** Pièces justificatives comme mentionnées à l'article 4, alinéa 4.4 du Règlement de consultation.

**Critères d'attribution:** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Remise des offres:** Le jeudi 18 novembre 2021 à 17 heures au plus tard.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature:** Le français.

**Unité monétaire utilisée:** L'euro.

**Validité des offres:** 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

**Renseignements complémentaires:** Tribunal administratif de Poitiers, 15, rue de Blossac, Hôtel Gilbert, CS 80541, 86020 Poitiers Cedex, tél. 05 49.60.79.19, fax: 05.49.60.68.09.  
Courriel: [greffe.ta-poitiers@juradm.fr](mailto:greffe.ta-poitiers@juradm.fr)

**Envoi à la publication:** Le 19 octobre 2021.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Préfecture de la Charente



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### relative à la demande d'autorisation environnementale unique déposée par la société SARL CHAMPS PHYSALIS en vue de construire un parc éolien sur le territoire de la commune de Paizay-Naudouin-Embourie (16)

Par arrêté en date du 11 octobre 2021, la préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 32 jours, soit du lundi 8 novembre 2021 à 13 h 30 au jeudi 9 décembre 2021 à 16 heures inclus, en vue d'autoriser la construction d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Paizay-Naudouin-Embourie (16).

Le maître d'ouvrage est la société SARL CHAMPS PHYSALIS dont le siège est situé 3 bis, route de Lacourtenour à Fenouillet (31150). Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant : 06 25 94 64 23 - M<sup>me</sup> Adeline MANCEL - [a.mancel@solveo-energie.com](mailto:a.mancel@solveo-energie.com)

La présidente du Tribunal administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, M. Patrice LAMANT, cadre dirigeant secteur industriel en retraite.

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés en mairie de Paizay-Naudouin-Embourie.

Le public pourra, dans ce lieu aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Un poste informatique est installé dans le hall de la préfecture au 7, rue de la Préfecture de la Charente à Angoulême afin de permettre un accès gratuit au dossier pendant les jours et heures d'ouverture du public.

Les observations pourront être adressées soit par voie postale au commissaire enquêteur M. Patrice LAMANT à la mairie de Paizay-Naudouin-Embourie, place des Anciens-Combattants (16240), siège de l'enquête, soit par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-obs-ep-epolien-pne@charente.gouv.fr](mailto:pref-obs-ep-epolien-pne@charente.gouv.fr) et ceci jusqu'au jeudi 9 décembre 2021 à 16 heures inclus.

Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations transmises par voie électronique seront publiés sur le site de la préfecture de la Charente : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) (rubrique : politiques publiques - environnement/chasse - DUP-ICPE-IOTA/Paizay-Naudouin-Embourie).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Paizay-Naudouin-Embourie de la manière suivante :

- le lundi 8 novembre 2021 de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi 20 novembre 2021 de 9 h 30 à 12 h 30,
- le mercredi 24 novembre 2021 de 9 h à 12 heures,
- le mardi 30 novembre 2021 de 13 h à 16 heures,
- le jeudi 9 décembre 2021 de 13 h à 16 heures.

Le commissaire enquêteur peut, après information de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, prolonger celle-ci pour une durée maximale de quinze jours, notamment lorsqu'il décide d'organiser une réunion d'information et d'échange avec le public durant cette période de prolongation de l'enquête.

Cette décision est portée à la connaissance du public, au plus tard à la date prévue initialement pour la fin de l'enquête, dans les conditions prévues au I de l'article L. 123-10.

Le rapport et les conclusions motivés du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de la Charente et dans la mairie précitée. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) (rubrique Politiques Publiques - Environnement et Chasse - DUPICPE - IOTA/Paizay-Naudouin-Embourie) et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture de la Charente (service de Coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'Environnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté de la préfète de la Charente.

ANNONCES  
LÉGALES  
ET JUDICIAIRES

7197670



Audit - Expertise Comptable - Conseil

SCI FACECYA

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 1<sup>er</sup> octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination sociale:** FACECYA.

**Forme sociale:** Société civile immobilière.

**Capital:** 2.000 €

**Siège social:** 10, route des Grands-Champs 16110 Pranzac.

**Objet social:** L'acquisition, la construction, l'administration, l'entretien, l'aménagement, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles, de tous droits mobiliers ou immobiliers, de tous meubles corporels ou incorporels; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation d'un ou des immeubles, droits, meubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

**Durée:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Angoulême.

**Gérantes:**

- Mme Aurélie LEGRAS, demeurant à Angoulême (16000) - 60, rue des Boissières;
- Mme Céline FONTENOY, demeurant à La Couronne (16400) - 74, route de Saint-Michel;
- Mme Cyndie GASCHET, demeurant à Fléac (16300) - 25, rue du Château d'eau;
- Mme Fanny MERCIER, demeurant à Pranzac (16110) - 10, route des Grands-Champs.

**Immatriculation:** RCS Angoulême.

**Clauses relatives aux cessions de parts:** Toutes cessions entre vifs portant sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit, sont soumises à l'agrément de la société.

Pour avis,  
La Gérance.



Publiez  
votre  
annonce  
légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé





VENTES AUX ENCHÈRES



**MAÎTRE OLIVIER GUÉVENOUX SELARL SEMIOS - Avocat**  
11, boulevard de Bretagne - 16000 Angoulême  
Tél. : 05 45 38 04 50  
contact@semios-avocats.fr

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

en un lot sur liquidation judiciaire

Devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Angoulême,  
Salle ordinaire des ventes, au palais de justice, place Francis-Louvel, 16000 Angoulême

**LE MERCREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2021 À 9 H 30**

d'un appartement de type T2 avec balcon, place de parking extérieur et piscine, situé au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment D - portant le numéro D67, constituant respectivement les lots n° 67 représentant un appartement (& les 56/10 000 des parties communes générales de l'immeuble), n° 170 représentant un emplacement de parking extérieur (& les 2/10 000 des parties communes générales de l'immeuble).

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété sis « Les Balcons de Bellevue » 4, impasse des Rossignols cadastré section BT n° 235 pour une contenance cadastrale de 1 ha 35 a 78 ca.

EDD & Règlement de copropriété publié le 25 août 2006 volume 2006 P n° 5520.

**Sur la mise à prix de 59 000 €**

avec faculté de baisse du quart puis du tiers jusqu'à ce que vente s'ensuive en cas de carence d'enchères. Outre les charges.

Visite des lieux : le **lundi 15 novembre 2021 de 15 h à 16 h** par la SELAS ALEXANDRE & Associés, Huisiers de justice à Angoulême (16) tél. 05 45 95 95 95 et 05 45 92 30 84 (prière de téléphoner au préalable aux fins d'inscriptions).

Il sera procédé à la requête de : La SELARL SBCMJ, représentée par M<sup>r</sup> Bruno CAMBON, mandataire judiciaire, domicilié 22, rue Taisson, 30100 Alès, agissant en qualité de liquidateur judiciaire de M<sup>me</sup> Françoise, Raymonde, Geneviève DURUP, née le 10 juillet 1956 à Suresne (92), de nationalité française, célibataire, demeurant précédemment 96, avenue Pierre-Mendès France, 30000 Nîmes et actuellement 2, rue Clément-Marot, résidence Les Améliers 2, apt 675, 30000 Nîmes, fonctions auxquelles il a été nommé suivant une ordonnance de M. le Président du Tribunal de commerce de Nîmes en date du 5 décembre 2020, en remplacement de M<sup>r</sup> Marc ANDRÉ, lui-même ayant été désigné suivant un jugement rendu par le Tribunal de commerce de Nîmes en date du 20 janvier 2016, ayant pour avocat postulant M<sup>r</sup> Olivier GUÉVENOUX, avocat au barreau d'Angoulême, 11, boulevard de Bretagne, 16000 Angoulême, et pour avocat plaidant la SCPA rd avocats & associés, avocats au barreau de Nîmes, dont le siège est 16, rue des Greffes, 30000 Nîmes.

À la vente aux enchères sur liquidation judiciaire :

D'un appartement de type T2 avec balcon, place de parking extérieur et piscine, situé au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment D - portant le n° D67, constituant respectivement les lots n° 67 représentant un appartement (et les 56/10 000 des parties communes générales de l'immeuble), n° 170 représentant un emplacement de parking extérieur (et les 2/10 000 des parties communes générales de l'immeuble) dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété sis Les Balcons de Bellevue, 4, impasse des Rossignols, cadastré section BT n° 235 pour une contenance cadastrale de 1 ha 35 a 78 ca.

Ledit appartement comprend une cuisine, un séjour, une chambre, un dégagement, une salle de bains et un WC.

**Chauffage** : Individuel électrique.

**Superficie habitable totale** : Environ 41 m<sup>2</sup>.

**Occupation** : Libre.

Les enchères ne pourront être portées que par avocat inscrit au barreau d'Angoulême contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de M. le Bâtonnier Séquestre des Adjudications représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 €.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Angoulême et au cabinet de l'avocat poursuivant (CCV également disponible sur les sites www.rdavocats.fr et www.encheresjudiciaires.com).



**Sud Ouest** marchés publics

# Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest  
100 % gratuit



Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Notre territoire



UN SERVICE 100 % GRATUIT

**NOTRE-TERRITOIRE.COM**

**SOYEZ LE 1<sup>ER</sup> INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!**



Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.